

## LIMOGES

## La Cité judiciaire aux façades de porcelaine livrée en 2016

Commencés en novembre 2013, les travaux de la Cité judiciaire de Limoges (Haute-Vienne) sont entrés dans une nouvelle phase. Les terrassements du tout ouvrage sont terminés, tout comme la paroi moulée (berlinoise) réalisée le long du mur d'enceinte de la prison. La grue a été montée pour des travaux qui se dérouleront en deux phases. La première, qui se terminera en juillet 2015, consiste à construire le bâtiment principal : 5919 m<sup>2</sup> de surface de plancher sur quatre niveaux.



Une porcelaine plus dure que la pierre sera utilisée pour les façades côté parvis.

**FICHE TECHNIQUE Maître d'ouvrage :** Agence publique pour l'immobilier de la justice. **Maîtrise d'œuvre :** Agence Nicolas Michelin et Associés (Paris) ; Nicolas Michelin, Cyril Trétout, Michel Delplace. **Entreprise :** OV Construction, agence de Toulouse. **Coût :** 16,3 millions d'euros HT.

## Verrière inversée

La galerie des pas perdus sera recouverte d'une verrière horizontale en deux parties, d'une longueur de 6 m. Petite particularité : « Les verres seront posés à l'horizontale sur une structure inversée. Usuellement, la structure est en dessous de la verrière. Là, elle sera en dessous », explique Michel

Delplace, associé à l'Agence Nicolas Michelin et Associés. La deuxième phase des travaux, livrée au premier trimestre 2016, concernera la démolition de l'im-

meuble Faure et la finalisation de l'auvent du parvis qui donnera accès directement à la salle des pas perdus. Dans une perspective d'innovation et de valori-

sation des spécificités locales, la maîtrise d'œuvre a choisi d'employer de la porcelaine pour les façades donnant sur le parvis. Elle a développé une solution en lien avec le centre de recherche sur les arts du feu et de la terre (Craft) de Limoges. Testée grâce à des prototypes, celle-ci a démontré une résistance supérieure à celle de la pierre habituellement utilisée.

## Choix raisonnés

Par ailleurs, le projet de la Cité judiciaire bénéficie de la réforme des nouveaux marchés d'ingénierie. « Nous avons établi dès la phase de conception, un parallèle entre le coût d'investissement et le coût d'exploitation, confie Michel Delplace, afin de faire les choix architecturaux et techniques les plus raisonnés, permettant au maître d'ouvrage d'avoir une vision à long terme de son investissement. »

■ Anne-Sophie Pedegert

## VIENNE

## 220 logements à réhabiliter en cinq ans

L'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Etat, le conseil général de la Vienne et la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais viennent de signer un protocole d'accord pour le lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les douze communes rurales et périurbaines du Châtelleraudais. Les travaux devront porter sur la réhabilitation du bâti ancien et l'amélioration énergétique. L'objectif est d'améliorer environ 220 logements en cinq ans. Les partenaires se sont engagés sur une enveloppe financière de 2,6 millions d'euros, dont 1,4 million en provenance de l'Anah. La ville de Châtelleraudais n'est pas incluse dans cette opération car elle bénéficie depuis deux ans d'une OPAH-RU. ■ J.-S. T.

## MIDI-PYRÉNÉES

## IGC inaugure sa villa témoin labellisée

À Portet-sur-Garonne, près de Toulouse, le constructeur aquitain de maisons individuelles IGC a inauguré une nouvelle agence du groupe et sa villa témoin « Chôra ». Il s'agit de la première maison individuelle en France à bénéficier du label « Habitat neuf » avec la mention « Habitat respectueux de l'environnement » décerné par Promotelec. Au-delà des prescriptions conformes à la RT 2012, le nouveau label comprend deux mentions optionnelles : « Habitat adapté à chacun » et « Habitat respectueux de l'environnement ». Avec des performances de 18 kWh/an.m<sup>2</sup> pour le chauffage, un CEP de 35 kWh/an.m<sup>2</sup> et un indice BB10 de 34,9, la maison « Chôra » répond à ces

contraintes grâce à une conception bioclimatique, une optimisation de la lumière naturelle, un confort acoustique poussé intégrant des cloisons « sonorisées », des cloisons dépolluantes Activ'air de Placo... Ces éléments la situent sur un segment haut de gamme : un prix de vente d'environ 390 000 euros pour 126 m<sup>2</sup> et environ 80 m<sup>2</sup> de surface extérieure. Présent dans seize départements du Sud-Ouest, le groupe IGC, filiale du groupe Compagnie immobilière et foncière d'Aquitaine, a réalisé, en 2013, un chiffre d'affaires de 129,7 millions d'euros avec 1182 maisons livrées. En Haute-Garonne, il se fixe un objectif d'environ 200 maisons par an, dont une centaine sur l'agglomération toulousaine. ■ Jean-Marie Costans

## BAYONNE

## W-Architectures fera scintiller la réserve muséale

Retenu pour réaliser les réserves mutualisées des musées de la Ville de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le cabinet W-Architectures s'est associé à l'architecte François Hébrard, au groupe BETCE, au spécialiste de la conservation des pièces de musée Pierre-Emmanuel Nyeberg, au centre de ressources technologiques Nobatek et au cabinet Alayrac (économiste). Le bâtiment d'environ 1 500 m<sup>2</sup> de surface utile sera paré de façades en béton scintillant générant des conditions hygrothermiques favorables à la conservation des œuvres. Sera également installée sur les fondations une pompe à chaleur eau-eau. Les entreprises seront consultées courant 2015. Le montant de l'opération est évalué à 4,3 millions d'euros HT. Ouverture prévue en 2017. ■ C.W.